

Plan d'action et Politique en art urbain

Bilan 2014



SOMMAIRE

❖ **Lutte aux graffitis indésirables**

1. Dépôt de la Politique en art urbain
2. Collaborateurs et équipes de travail
3. Stratégie d'enlèvement et système de requête
4. Résultats et statistiques
5. Autres moyens de dissuasion
6. Recommandations

❖ **Reconnaissance de l'art urbain**

1. Murs légaux
2. Fresques et autres projets de reconnaissance
3. Recommandations

❖ **Communication et promotion**

1. Outils de communication
2. Recommandations

❖ **Commentaires généraux**

❖ **Recommandations générales**

LUTTE AUX GRAFFITIS ET TAGS INDÉSIRABLES

1. Dépôt de la Politique en art urbain

Au courant de l'année 2013, grâce à l'entente de développement culturel conclue entre la Ville de Longueuil et le ministère de la Culture et des Communications, un consultant a été mis sous contrat pour le soutien à l'élaboration d'une Politique en art urbain.

Après réflexion sur les enjeux de l'art public et de l'art urbain, il est clairement apparu qu'il était nécessaire de faire la différence entre ces deux formes d'art. La Ville de Longueuil a fait le choix de reconnaître l'art urbain comme forme d'art à part entière.

La Politique a donc poursuivi l'objectif d'il y a quatre ans de lutter contre les graffitis illégaux tout en reconnaissant l'art urbain.

Six éléments ont été priorisés :

- L'accessibilité à l'art urbain
- La médiation culturelle
- La participation citoyenne
- Le développement durable
- L'innovation
- La qualité de vie

Ainsi que trois grandes orientations :

- Lutter contre les graffitis indésirables
- Mettre en valeur l'art urbain
- Favoriser le développement culturel et social

La Politique en art urbain est adoptée au conseil de ville en janvier 2014.

2. Collaborateurs et équipe de travail

Plusieurs collaborateurs ont été impliqués dans le cadre d'intervention de la lutte aux graffitis et le plan d'action 2014. Voici les collaborateurs pour la stratégie d'enlèvement des graffitis et tags indésirables.

Direction de la culture, du loisir et de la vie communautaire (DCLVC)

Cette direction a la responsabilité :

- de coordonner l'ensemble du dossier
- de la structure de la stratégie de lutte aux graffitis indésirables
- des actions de reconnaissance de l'art urbain
- de tisser les liens entre les directions
- de s'assurer que les protocoles et ententes soient respectés

Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL)

Cette direction a le mandat d'appliquer la stratégie d'intervention de nettoyage, incluant les requêtes et les liens avec les entreprises privées (Bell, Réseau de transport de Longueuil, ministère des Transports du Québec, Hydro-Québec et Postes Canada) établis dans le plan d'action, ainsi qu'assurer la surveillance du territoire en matière de délit sur le mobilier urbain.

La brigade anti-graffitis 2013 a été remplacée par l'embauche de cadets policiers. En plus d'assurer la surveillance et d'amener des éléments d'enquête quantifiables, ceux-ci avaient de plus la capacité de donner des constats d'infraction. La surveillance et l'enlèvement des graffitis indésirables ont été effectués dans des secteurs ciblés à travers les trois arrondissements dans le plan d'action 2014.

Direction des travaux publics

La Direction des travaux publics est impliquée dans les discussions concernant le choix des meilleures stratégies de lutte aux graffitis et *tags* indésirables. Elle assure aussi une veille terrain et s'occupe des requêtes qui impliquent le recouvrement des graffitis à l'aide de peinture. Elle est aussi responsable du remplacement du mobilier urbain et des panneaux de signalisation. La Direction des travaux publics est un collaborateur important sur le terrain.

Direction de l'aménagement durable du territoire (DADT)

Cette direction a la responsabilité d'accompagner la DCLVC dans la vulgarisation de la réglementation municipale et de conseiller celle-ci dans le choix des projets en art urbain. La DADT propose des alternatives pour faciliter la reconnaissance de l'art urbain sur le territoire de Longueuil.

Entreprise d'économie sociale : Dose Culture

Dose Culture est l'entreprise d'économie sociale avec laquelle la Ville de Longueuil a opté pour une deuxième année afin de réaliser son plan d'action pour la lutte aux graffitis et *tags* indésirables. Une entente a été signée avec cette entreprise spécialisée dans le domaine de l'enlèvement des graffitis. Cette entreprise devait intervenir à l'intérieur d'un délai de 48 heures à partir du moment où le SPAL transmettait une requête. Nouveauté en 2014 : des endroits ont été ciblés pour un effacement en continu. Dose Culture y assurait une veille et un nettoyage durant toute la semaine du mois de mai jusqu'au 31 octobre 2014.

3. Stratégie d'enlèvement et système de requête

En 2014, nous avons conservé la stratégie d'intervention 2013 où les informations et requêtes étaient directement destinées au SPAL qui répartissait ensuite les requêtes aux ressources appropriées. Cette stratégie a été efficace pour l'intervention-terrain, mais aussi pour la collecte de données quantifiables. La faiblesse de cette stratégie reposait toutefois dans les délais pour l'acheminement des requêtes aux responsables de l'effacement (Dose Culture et travaux publics).

Pour remédier à ce problème, la Ville a opté pour un effacement « à vue » en continu. Cette stratégie a permis à Dose Culture de procéder à l'enlèvement dans des secteurs ciblés sans attendre de requêtes de la part du SPAL.

Cela a permis à Dose Culture de déterminer et de planifier à l'avance les secteurs à effacer en alternance, les efforts étant ainsi optimisés. Chaque jour, des photos « avant/après » des interventions d'effacement étaient téléversées dans un dossier d'archivage.

Pour l'ensemble des collaborateurs, et surtout pour Dose Culture, l'outil essentiel pour assurer l'efficacité de la stratégie, est le lien de communication constant avec le SPAL. Cette année encore, le dialogue a été très bénéfique pour intervenir stratégiquement sur le terrain et dans un délai record.

Pendant la période estivale, la contribution des cadets-policiers a porté ses fruits. En effet, les cadets policiers et Dose Culture ont distribué le dépliant « Vigilance de quartier » aux citoyens des quartiers où se déroulaient des opérations d'enlèvement de graffitis illégaux. Les citoyens étaient ainsi sensibilisés aux programmes d'effacement et de prévention contre les graffitis et se sont sentis impliqués. Grâce aux résultats probants sur le terrain, ceux-ci ont pu constater que l'organisation de la lutte aux graffitis à la Ville de Longueuil était efficace .

Le transfert des requêtes par le SPAL était simplifié et les requêtes comportaient souvent des informations plus complètes, simplifiant ainsi les interventions sur le terrain et le repérage des graffitis à effacer.

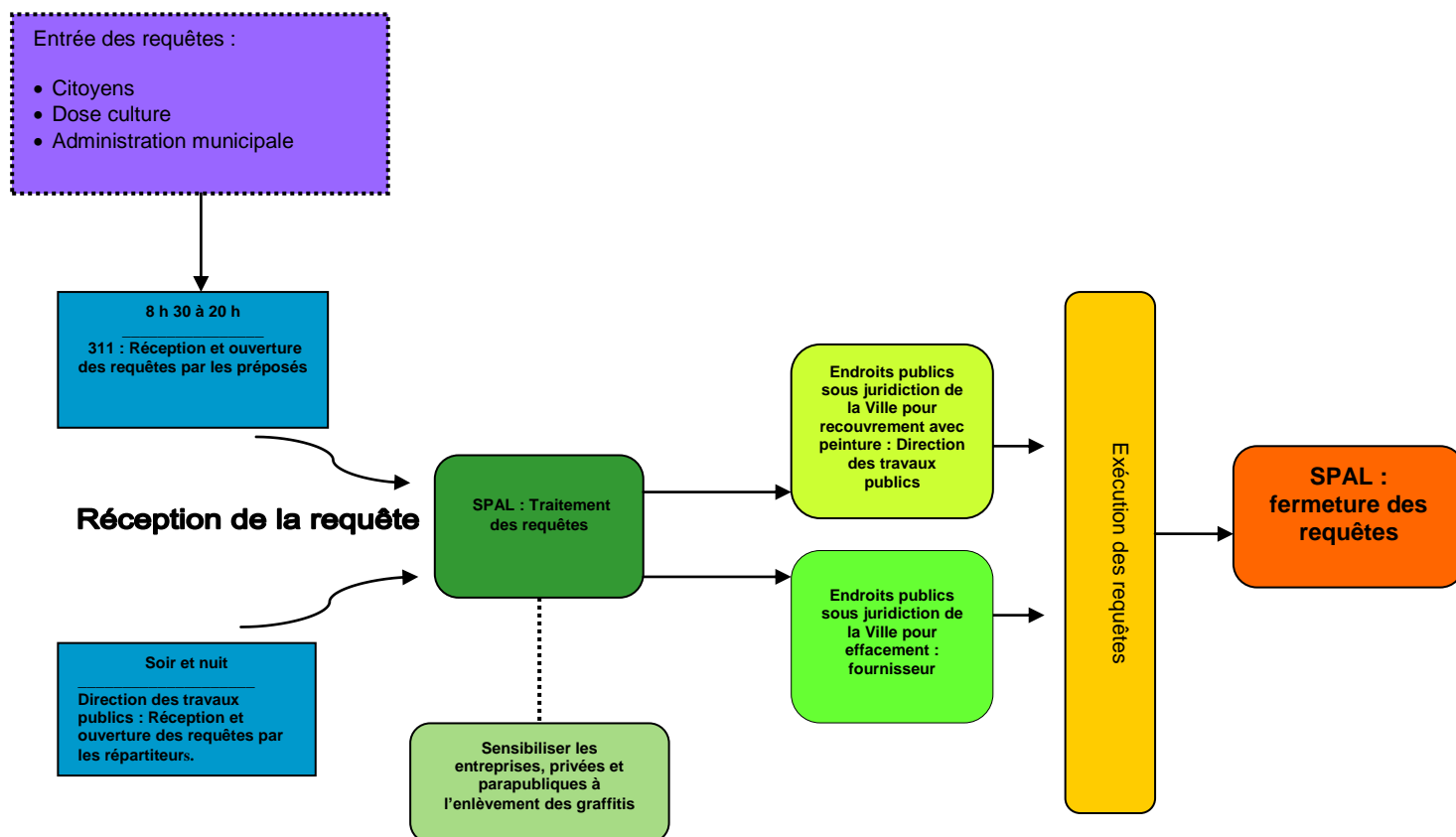
Stratégie d'intervention 2014

➤ **Priorisation des secteurs pour l'enlèvement des graffitis indésirables : effacement à vue.**

La priorité a été accordée à ces secteurs :

Localisation	
Arr. de Greenfield Park et district de LeMoynes-de Jacques-Cartier	Arr. de Greenfield Park : entre le boul. Taschereau et la rue Victoria District de LeMoynes-de Jacques-Cartier
Arr. de Greenfield Park et de Saint-Hubert	Arr. de Greenfield Park : entre le boul. Taschereau et la voie ferrée Arr. de Saint-Hubert : quartier Laflèche
Arr. de Saint-Hubert	Quadrilatère boul. Cousineau / boul. Payer / boul. Gaétan-Boucher / montée Saint-Hubert
Arr. du Vieux-Longueuil	Ch. de Chambly (entre le ch. du Bord-de-l'Eau et la rue Gentilly)
	Rue Saint-Charles O. (entre la rue Tiffin et le ch. de Chambly)
	Boul. La Fayette (entre la rue Saint-Laurent O. et la station de métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke)
	Rue Saint-Laurent O. (entre le boul. La Fayette et la rue Joliette)
	Boul. Sainte-Foy
	Jardins du Métro

➤ **Processus de réception et de traitement des requêtes pour l'enlèvement de graffitis**



Avantages de la stratégie 2014

- ✓ L'effacement est plus efficace dû à la capacité de planifier pour la semaine l'exécution des requêtes
- ✓ Les territoires affectés sont nettoyés en moins de 24 h et il y a de moins en moins de récidives

Désavantages de la stratégie 2014

- ✓ Selon les budgets alloués, la stratégie peut se terminer rapidement en cours de saison
- ✓ Il est difficile de suivre étape par étape les interventions de Dose Culture
- ✓ Du nettoyage a parfois été effectué sur des surfaces plus ou moins propices ou des surfaces où l'enlèvement n'était pas nécessaire, par exemple sur des blocs de béton.

4. Résultats statistiques (rapport final de Dose Culture)

Rapport par arrondissement

Arrondissements	Nombre de mètres carrés
Saint-Hubert	3323
Greenfield Park	214
Vieux-Longueuil	3340
Total	6876

Sur tout le territoire de la ville de Longueuil, il y a plusieurs parcs, infrastructures ou tronçons routiers qui ont été affectés à répétition par les graffitis illégaux. De cette liste, seulement quinze endroits ont nécessité plus de quatre interventions de nettoyage en raison de récidives.

Endroit	Type	Intervention	Arrondissement
Passerelle 116	Viaduc (piste cyclable)	8	Vieux-Longueuil
Parc Marie-Victorin	Viaduc, parc	8	Vieux-Longueuil
Parc Gérard Philipps	Parc	9	Saint-Hubert
Parc D.E. Joyal	Parc	9	Saint-Hubert
Parc Immaculé-conception	Parc	7	Saint-Hubert
Viaduc Gaétan-Boucher	Viaduc	4	Saint-Hubert
Parc Daniel Johnson	Parc	3	Saint-Hubert
Parc Raymond Brassard	Parc	7	Saint-Hubert
Parc Jardin Métro	Parc	4	Vieux-Longueuil
Métro Longueuil	Métro	5	Vieux-Longueuil
Rue Saint-Charles	Rue et panneaux	5	Vieux-Longueuil
Parc Des Générations	Parc	4	Vieux-Longueuil
Parc Lucien Tappin	Parc	5	Saint-Hubert
Parc J.W. Gendron	Parc	4	Saint-Hubert
Parc Armand Bruno	Parc	5	Saint-Hubert
Parc J.J. Bertrand	Parc	3	Saint-Hubert
Parc René Veillet	Parc	3	Greenfield Park
Parc Sirois	Parc	4	Saint-Hubert
Parc Roch Sénécal	Parc	3	Saint-Hubert
Parc Jubilé	Parc	3	Greenfield Park
Parc Gardenville	Parc	3	Vieux-Longueuil
Parc Des Vétérans	Parc	3	Saint-Hubert
Parc Carillon	Chalet, parc	4	Vieux-Longueuil

RECOMMANDATIONS

- Poursuivre la stratégie en combinant enlèvement et recouvrement, ce qui assure une plus grande efficacité et offre une autonomie d'intervention aux équipes d'effacement.
- Revoir les secteurs d'intervention au courant de la saison d'enlèvement
- Poursuivre la collaboration avec les cadets policiers
- Améliorer l'outil d'archivage des photos et la compilation des données
- Identifier une personne pivot à la Direction des travaux publics
- Envoyer une lettre en début d'année aux entreprises parapubliques et privées afin de les inciter à enlever les graffitis et tags indésirables sur leurs équipements

5. Autres moyens de dissuasion

Remise de vignes à la Journée verte

Afin d'offrir d'autres moyens de dissuasion, la Ville de Longueuil a remis pour une deuxième année 200 vignes à sa population lors de la Journée verte. Un kiosque d'information était aussi présent afin d'informer la population sur le phénomène des graffitis et tags indésirables sur notre territoire.

Il faut poursuivre cette initiative en 2015 : les vignes ont trouvé preneurs rapidement, cette initiative semble donc appréciée, et celle-ci est simple, peu coûteuse et constitue un autre moyen d'embellir la ville et de la rendre sécuritaire.

La Ville de Longueuil devra considérer aussi cette alternative sur certaines de ses infrastructures où il y a présence de graffitis et tags illégaux.

Autres événements externes

Des initiatives ne faisant pas partie du plan d'action 2014 ont aussi bénéficié d'activités de sensibilisation à l'intérieur de plusieurs dossiers jeunesse pilotés par la DCLVC. Soulignons ces initiatives émergentes et complémentaires à notre plan d'action :

- ✓ 49^e Finale des Jeux du Québec
- ✓ Skatefest de Saint-Hubert
- ✓ Streetfest du Vieux-Longueuil
- ✓ Le Moyne Fest
- ✓ Programme Cité Ados
- ✓ Fête du citoyen

Les Journées de la culture

Pour poursuivre la sensibilisation auprès des citoyens, le plan d'action prévoyait une tournée des œuvres en art urbain réalisées sur notre territoire pour les Journées de la culture. Les gens devaient s'inscrire préalablement pour effectuer la tournée des sites à bord d'un autobus. L'activité a affiché complet.



Lors du premier arrêt au réservoir Julien-Lord, les participants avaient plusieurs préjugés concernant l'art urbain et les graffitis. La présentation de chaque œuvre était accompagnée d'explications quant à sa symbolique : l'animatrice expliquait l'histoire et le contexte derrière l'art

urbain et la Politique en art urbain de la Ville de Longueuil. Les participants ainsi sensibilisés ont été complètement séduits : au terme de la visite, ceux-ci se sont dits conquis et souhaitaient voir d'autres œuvres.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Poursuivre la promotion de notre cadre d'intervention auprès des citoyens et de la clientèle cible, et encourager les autres initiatives ne provenant pas du plan d'action
- Commencer le repérage des graffitis et tags illégaux dès que possible pour accumuler des requêtes dans le système de gestion des requêtes ARI
- Poursuivre la remise de 200 vignes lors de la Journée verte avec un kiosque d'information
- Impliquer davantage l'équipe du 311 dans les discussions entourant le processus de requêtes

RECONNAISSANCE DE L'ART URBAIN

1. Murs légaux

Les deux murs légaux les plus sollicités ont été conservés pour les amateurs de graffitis : parc de la cité dans l'arrondissement de Saint-Hubert (usine d'épuration de l'eau) et au réservoir Julien-Lord dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil. Encore une fois, le site du réservoir Julien-Lord s'est révélé être un succès. Il est grand, accessible et inspirant. Le mur légal au parc de la Cité a pour sa part connu encore cette année quelques problèmes de débordement aux endroits non tolérés malgré une signalisation adéquate.

Les murs légaux demeurent un incontournable dans la valorisation de l'art urbain et les graffitis. Ce sont des endroits où plusieurs artistes provenant de divers milieux viennent pour se rencontrer et échanger sur leur art. Ils permettent aussi d'offrir des occasions de pratique aux artistes graffeurs. Ces murs légaux positionnent aussi la Ville de Longueuil comme précurseur dans le domaine.

RECOMMANDATIONS

- ✓ Maintenir le mur légal au réservoir Julien-Lord
- ✓ Se questionner sur le mur légal au parc de la Cité
- ✓ Ajouter un mur légal plus visible et inspirant dans l'arrondissement de Saint-Hubert
- ✓ Créer des murs permanents à des endroits stratégiques
- ✓ Offrir des opportunités ponctuelles d'espaces de création en art urbain comme le « cello-graffiti »

2. FRESQUES ET MURALES

La tâche de coordonner toutes les demandes de fresques, ainsi que la coordination du projet à la grandeur du territoire de la ville de Longueuil commence à être de plus en plus exigeante. En plus d'encadrer les fresques de l'entente, il faut aussi coordonner les demandes qui proviennent des organismes, des citoyens et des autres directions de la Ville. Cependant, cela reste un beau problème et démontre la popularité et l'efficacité de la démarche.

Le lien s'établit efficacement avec la Direction de l'aménagement durable du territoire (DADT) et il faudra rapidement mettre en place un outil ou un comité qui favorisera l'encadrement des demandes.

RECOMMANDATIONS

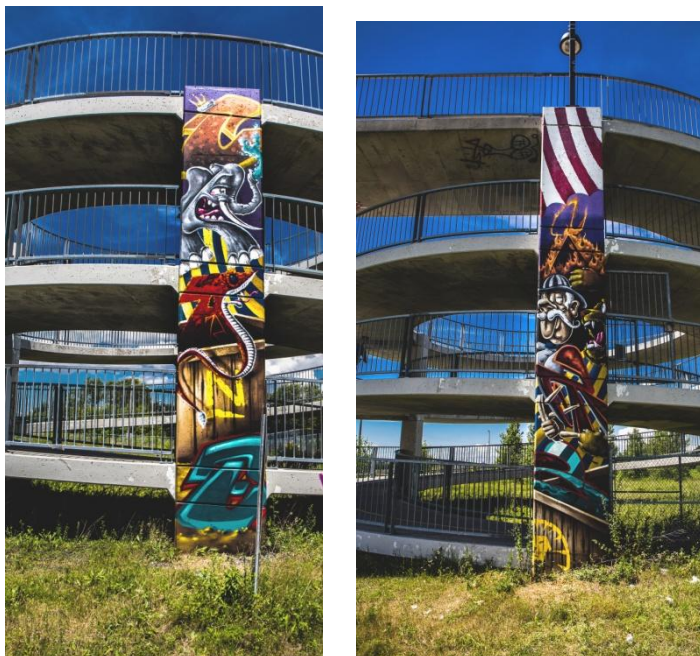
- ✓ Mettre sur pied le comité d'art urbain qui encadrera et acceptera les demandes
- ✓ Établir clairement les paramètres d'acceptation des demandes
- ✓ Bien comprendre la réglementation qui s'y rattache

Fresques incluses dans l'entente

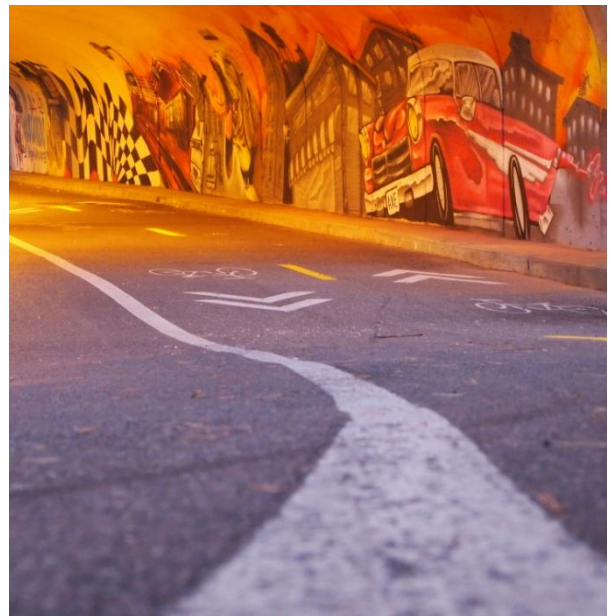
Deux fresques ont été réalisées à l'intérieur de l'entente de Dose Culture. Une fresque a été réalisée sur les parois de la passerelle de l'autoroute 116 sur la thématique du cirque, et l'autre au tunnel Jean-Paul Lemieux dans le secteur « collectivité nouvelle » sur la thématique des années 50.

Les secteurs sélectionnés pour l'implantation ont été choisis en fonction de l'ampleur de la présence de graffitis indésirables.

Passerelle de l'autoroute 116



Tunnel Jean-Paul-Lemieux



Fresques prévues par la Direction du génie

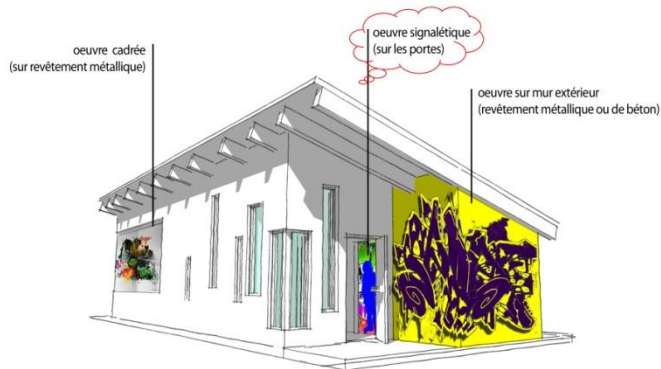
Dans une approche de lutte aux graffitis et *tags* indésirables, la Direction du génie et la Division des bâtiments ont elles aussi envisagé la problématique en amont et planifient maintenant des espaces pour recevoir des fresques et ainsi éviter l'apparition de graffitis.

Lors de la planification de la construction des chalets Alain-Forget dans l'arrondissement de Saint-Hubert et Christ-Roi dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil, l'architecte a prévu des surfaces conçues pour recevoir des fresques.

En collaboration avec la DCLVC, des artistes ont été mandatés pour réaliser les croquis et les œuvres.

Les gens du quartier ainsi que la maison de jeunes Sac-Ado ont été rencontrés pour discuter de l'art urbain et de ce qu'ils souhaitaient pour les parcs Alain-Forget et Christ-Roi.

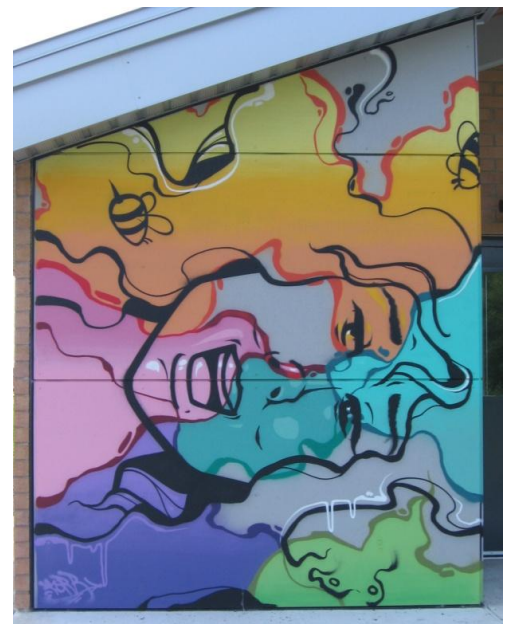
Les deux expériences ont été concluantes.



intégration d'art urbain
Chalets Alain-Forget et Christ-Roi
21 février 2013



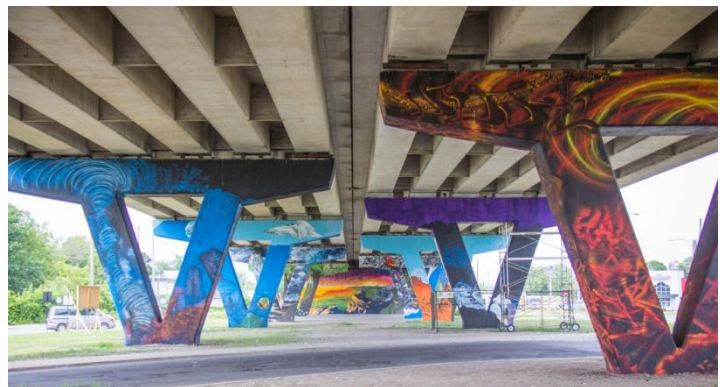
Chalet du parc
Alain-Forget
(arrondissement de
Saint-Hubert)



Chalet du parc
Christ-Roi
(arrondissement du
Vieux-Longueuil)

Projet du viaduc Desaulniers

L'organisme Macadam Sud a présenté le projet « **Soutenir les jeunes pour embellir une ville** » dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales. Ce projet consistait à faire une fresque sous le viaduc Desaulniers, incluant huit piliers et deux murs latéraux. Ce défi gigantesque venait répondre aux orientations de la nouvelle Politique en art urbain et de nos travaux des dernières années. La Ville a ainsi apporté son soutien pour l'obtention des permis avec le ministère des Transports du Québec, pour la fermeture de rue (en collaboration avec les travaux publics), ainsi qu'à travers un soutien financier pour le pré-nettoyage du viaduc. Ce projet a duré près de quatre mois au cours desquels notre collaboration a été exemplaire.

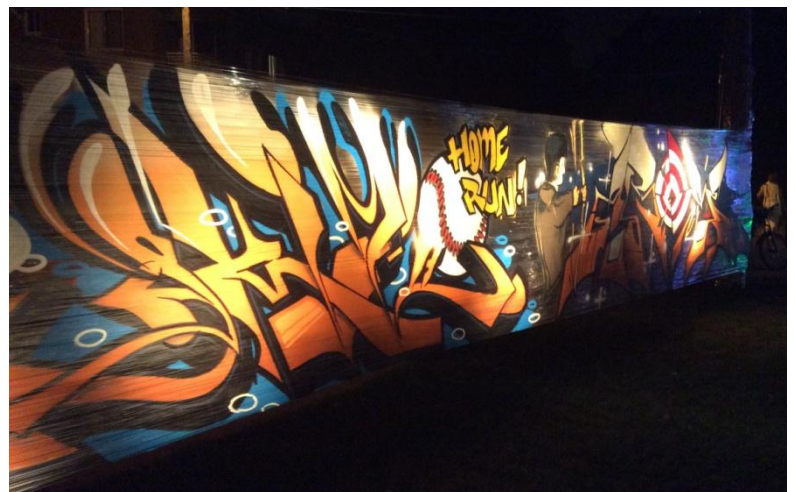


49^e Finale des Jeux du Québec – Été 2014

En 2014 s'est tenue à Longueuil la 49e Finale des Jeux du Québec, une opportunité de faire connaître notre travail et notre Politique en art urbain au niveau national, ainsi que le moment idéal pour innover en matière de reconnaissance de l'art urbain. La DCLVC a présenté un projet de « cello-graffitis » au comité des Jeux du Québec à l'automne 2013 pour la Place des Jeux au parc St. Mark. L'ensemble des membres ont accepté le défi et le comité a accepté de financer une partie des coûts.

Le projet de « cello-graffiti » a consisté à créer un espace éphémère en art urbain pour la durée des Jeux du Québec. Huit artistes mettant de l'avant une variété de techniques ont graffité devant le public. Les œuvres ont permis d'ajouter une touche d'arts visuels à la Place des Jeux, comme un décor fait sur mesure. Le rétroéclairage des œuvres le soir a créé une ambiance féérique.

L'objectif de médiation culturelle liée à l'art urbain a été atteint et cette expérience a permis à Longueuil de confirmer sa position de référence à l'échelle du Québec en matière d'art urbain.





La table de vie de quartier Saint-Robert

Des initiatives arrivent aussi du milieu comme celle de la table de vie de quartier de Saint-Robert. Le projet « Peindre les bancs de parc à notre image » répondait aussi aux orientations de la Politique en art urbain. Tous les bancs du parc –14 en tout– ont été transformés par les organismes et les résidents du quartier.



RECOMMANDATIONS

- ✓ Élaborer un guide sur les conditions de réalisation de projets en art urbain
- ✓ Poursuivre l'encadrement des initiatives provenant du milieu et des autres directions
- ✓ Mettre sur pied un comité d'art urbain qui encadrera et acceptera les demandes
- ✓ Clarifier le processus décisionnel relatif à la réalisation de fresques
- ✓ Poursuivre les initiatives municipales de reconnaissance en art urbain
- ✓ Envisager la création d'espaces éphémères au courant de l'été

COMMUNICATION ET PROMOTION

1. Outils de promotion

Encore une fois cette année, des feuillets ont été réalisés pour sensibiliser la population et les graffeurs au phénomène du graffiti. Au recto, les citoyens étaient informés des moyens offerts pour la reconnaissance de l'art urbain, et au verso figuraient la réglementation municipale ainsi que des moyens pour limiter l'apparition de graffitis et de *tags* indésirables.

Une autre initiative issue des recommandations du plan d'action 2013 a porté ses fruits. Dose Culture, les cadets policiers et les patrouilleurs ont cette année remis des feuillets « Vigilance de quartier » au moment où le nettoyage était effectué dans leur quartier. Les citoyens étaient donc appelés à communiquer avec le 311 lors de l'apparition de nouveaux graffitis et de *tags* indésirables.

Une affiche portant sur les aspects légaux et illégaux des graffitis a été conçue puis affichée dans les bâtiments municipaux.

<p style="text-align: center;">GARDEZ L'ŒIL OUVERT</p>  <p>NOUS SOMMES PASSÉS DANS VOTRE QUARTIER POUR ENLEVER LES GRAFFITIS INDÉSIRABLES.</p> <p>SI VOUS EN APERCEVEZ D'AUTRES, CONTACTEZ LE ☎ 311</p> <p>AIDEZ-NOUS À CONSERVER VOTRE QUARTIER PROPRE</p>  <p style="font-size: small;">Service de police Assomésiens et Lanciers</p> <p style="text-align: right;">longueuil</p>	<p style="text-align: center;">GRAFFITIS ET TAGS ILLÉGAUX</p>  <p>Moyens simples et efficaces pour limiter l'accès aux murs de votre propriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planter des végétaux • Installer un éclairage adéquat • Effacer le graffiti <p>C'est illégal si un graffiteur dessine sur le mur d'une propriété privée ou un bien public sans l'autorisation du propriétaire ou de la Ville de Longueuil.</p> <p>Tout contrevenant est passible d'une amende de 300 \$ à 4 000 \$.</p> <p>Enlèvement de graffitis illégaux sur votre propriété (5)</p> <p>Dose Culture 514 928-8821 info@doseculture.com</p> <p>Aidez-nous à contrer les graffitis en nous les signalant</p> <p>☎ 311 ou 911 longueuil.ca/graffitis</p> <p>AGISSONS ENSEMBLE !</p>  <p style="font-size: small;">Service de police Assomésiens et Lanciers</p> <p style="text-align: right;">longueuil</p>	<p style="text-align: center;">ART URBAIN ET GRAFFITIS LÉGAUX</p>  <p>POUR EMBELLIR NOTRE VILLE</p> <p>L'art urbain est un mouvement artistique contemporain qui rejoint de plus en plus d'adeptes. La Ville de Longueuil souhaite favoriser cette expression artistique et permettre aux créateurs d'exposer leurs œuvres au plus large public possible.</p> <p>Les artistes de l'art urbain et du graffiti :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bénéficient de murs identifiés pour laisser libre cours à leur créativité • verront des fresques être réalisées • peuvent laisser leur C.V. pour la création de fresques <p>Pour connaître l'emplacement des murs légaux et les événements :</p> <p>longueuil.ca/graffitis</p>  <p style="font-size: small;">Service de police Assomésiens et Lanciers</p> <p style="text-align: right;">longueuil</p>
--	---	---

RECOMMANDATIONS

- ✓ Poursuivre la distribution de feuillets « Garder l'œil ouvert » dans les quartiers en parallèle avec le nettoyage des graffitis et tags illégaux
- ✓ Faire un blitz de promotion du fonctionnement de la stratégie d'enlèvement à plusieurs reprises pendant la saison
- ✓ Sensibiliser spécialement les citoyens et les commerces sur les avantages de signaler la présence de graffitis indésirables au 311
- ✓ Prévoir des clauses de confidentialité dans les ententes et appels d'offres afin de centraliser la totalité de relations de presse à la Direction des communications, affaires publiques et institutionnelles

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Le cadre d'intervention de lutte aux graffitis et aux tags indésirables en est à sa cinquième année de réalisation et bénéficie maintenant de la Politique en art urbain sur laquelle il peut s'appuyer. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis les débuts, et 2014 s'est avérée être un franc succès alors que tous les collaborateurs se sont encore une fois pleinement investis dans leurs rôles et responsabilités pour atteindre les objectifs.

Les problèmes de graffitis et tags indésirables resteront présents dans la culture urbaine. Cependant, il est possible d'en diminuer les occasions et d'intervenir en dénonçant le phénomène par des actions concrètes. En effet, la stratégie d'enlèvement, en plus d'agir rapidement sur l'enlèvement des graffitis et d'embellir les quartiers, a permis d'intervenir directement auprès des vandales. La reconnaissance en art urbain a sensibilisé les graffeurs à respecter les lieux publics et du même coup à embellir des milieux de vie tout en positionnant la ville de Longueuil comme étant exemplaire.

Comme il est inscrit dans la Politique en art urbain, il faut considérer l'art urbain comme une opportunité, plutôt qu'une menace.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Considérer la lutte aux graffitis et tags illégaux comme un enjeu pour la qualité des milieux de vie
- Poursuivre la collaboration avec l'entreprise d'économie sociale Dose Culture
- Toujours considérer la Politique en art urbain et ses orientations comme référence pour nos plans d'action annuels
- Maintenir la promotion et la sensibilisation auprès des citoyens, des graffeurs et des jeunes dans les écoles, maisons de jeunes et lors d'événements ciblés
- Mettre sur pied le comité d'art urbain qui encadrera et acceptera les demandes
- Se pencher sur des solutions pour faire face aux demandes grandissantes des commerces pour la réalisation d'œuvres en art urbain (réglementation, comité en art urbain)

- Installer de nouveaux murs légaux (repérer les endroits possibles)